



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 2026-DEL-015

OBJET : Point 5. 1 : Dénomination des voies desservant le nouveau quartier du domaine des Longs Champs à la Prévôté.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de HOUDAN, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TETART, Maire.

Dates de convocation :

19 janvier 2026

Dates de publication :

21 janvier 2026

Nbre de conseillers en

exercice : 21

Nbre de votants : 16

(15 présents prenant part

au vote + 1 pouvoir)

Secrétaire de séance :

Etaient présents : TETART Jean-Marie, LEHMULLER Jean-Pierre, CABARET Gilles, SAUL Monique, VEILLÉ Christophe, BOURGOGNE Julien, NOYON Lucien, LEBRUN Isabelle, COSTEDOAT Anne, GUYOMARD Nathalie, GALERNE Emmanuelle, BOUCAUT Jean-Baptiste, VANHALST Damien, GANGNEBIEN Jennifer, PASQUIER Hugo.

Etaient absents :

SERAY Philippe, GRUDLER Agnès (pouvoir à SAUL Monique), DEBLOIS – CARON Christine (excusée), DAMOTTE Stéphane, MANSAT Martine, COSSÉ Delphine.

M. BOUCAUT Jean-Baptiste.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-30 II,

Vu le Décret n° 2023-767 du 11 août 2023,

Vu le permis de construire (n° PC 078 310 24 M0016), autorisant en date du 04/08/2025 l'opération dit du Domaine des Longs Champs, à la Prévôté, portée par Kaufman & Broad, composée de 103 logements collectifs, répartis en 3 bâtiments et 94 maisons individuelles,

Considérant que les 3 voies de desserte et la place publique créées dans le cadre de ce programme immobilier, ont vocation à devenir des voies et espace publics,

Considérant qu'il convient de les nommer pour permettre l'adressage des lots (numérotation),

Considérant qu'il revient au Conseil municipal de dénommer les voies et lieux-dits sur le territoire communal,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 16 voix POUR

Article unique : DECIDE de nommer les voies et la place du nouveau quartier des Longs Champs ainsi :

- « Rue Gross-Schneen »,
- « Rue Baïla »,
- « Rue Pangbourne »,
- « Place du jumelage ».

A HOUDAN, le 29 janvier 2026

Le Secrétaire de séance,
Jean-Baptiste BOUCAUT.



Le Maire,
Jean-Marie TETART.



La présente délibération peut faire l'objet :

- d'un **recours gracieux** auprès du Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception du recours équivalant, par principe et sauf exceptions, à une décision implicite de rejet en application de l'article L.411-7 du Code des relations entre le public et l'administration,
- d'un **recours contentieux** auprès du tribunal administratif de Versailles, notamment par voie électronique via l'application «Télérecours citoyen» accessible sur le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité, ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé, notamment dans les cas où un recours administratif préalable est obligatoire.



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 2 février 2026 10:36
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; Secrétariat - Ville de HOUDAN;
backuptdt@berger-levrault.com
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF0781-217803105-20260202-6360.xml; 078-217803105-20260128-2026_DEL_015-DE-1-2_6415.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Sous Préfecture MANTES-LA-JOLIE
Nature transaction: AR de transmission d'acte
Date d'émission de l'accusé de réception: 2026-02-02(GMT+1)
Nombre de pièces jointes: 1
Nom émetteur: HOUDAN
N° de SIREN: 217803105
Numéro Acte de la collectivité locale: 2026_DEL_015
Objet acte: Dénomination des voies desservant le nouveau quartier du domaine des Longs Champs à la Prévôté.
Nature de l'acte: Délibérations
Matière: 8.3-Voirie
Identifiant Acte: 078-217803105-20260128-2026_DEL_015-DE

Rapport d'erreur(s):